

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 70 (1931)
Heft: 37

Artikel: Chez le dentiste
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

syndic qui avait vraiment toute la commune sur les bras, et dont les paumes commençaient à sécher, s'écria : « Ateinchon ! vu mè crêchè su lè man ». La pyramide vivante s'écroula naturellement au milieu des cris et de la confusion. *Quinna redallâie !* (rebedoulée), se disaient-ils les uns aux autres en se relevant et en frottant leurs bosses. On les appela dès lors les « redalles ».

Puisque nous sommes au bord du bois, traversons-le et pointons sur Founex, beau village, belles maisons, belles courtines dont les gens sont assez fiers.

Le voisinage de Genève a affiné les agriculteurs du lieu, et cela les a rendus un peu fiers, au dire des mauvaises langues des environs. Du reste n'est-on pas dans la Terre Sainte (cercle de Coppet)? Or donc, un bourgeois cossu de Founex eut le chagrin de voir son fils courtiser une gentille petite Savoyarde, servante dans le voisinage. Le gros propriétaire signifia à son galopin d'héritier que jamais il ne donnerait son consentement. Le fils annonça alors qu'il partait pour l'étranger. Il fit sa malle, l'envoya à un batelier à Coppet, puis il revint prendre congé de ses parents et il disparut. Pas pour très longtemps. Le roublard avait amassé quelques provisions et un baril de vin sous une « tîne » au fond de la grange. Il s'y installa. Si le temps lui paraissait long, il ne souffrait ni de la faim, ni de la soif, ni de manque d'air, car les tînes ont une douve plus longue que les autres et il est impossible de les mettre complètement à plat. Il était donc là depuis un certain temps quand il entendit son père qui faisait ses réflexions à haute voix en fourrageant son bétail. Les voici en résumé : « Je pourrais bien avoir fait une bêtise. Cette Savoyarde n'est peut-être pas mauvaise fille, après tout. Et maintenant, le voilà loin et l'on ne sait quand il reviendra. Et voilà bientôt les foins ! En ce moment, le jeune homme, qui avait tout entendu, se pencha vers la longue douve qui laissait une ouverture et il cria : « Père, si tu veux me laisser marier la Joséphine, je reviendrai de l'étranger ».

Depuis lors, quand, dans le pays un jeune homme dit qu'il part pour l'étranger, il se trouve toujours quelqu'un pour ajouter : « Comme celui de Founex ? »

Mais sauvons-nous vite pour ne pas recevoir quelques horions et filons sur Gingins. Quand, avec nos voisins de Grens, surnommés les « bots » (grenouilles mâles), nous allions à « la cure » dans le beau village du pied des bois, nous étions d'ordinaire accueillis par des : « Ah ! voici les singes et les « gilets jaunes » ! à quoi nous répondions : « Taisez-vous « sèche-chrétiens » ! D'où provient ce surnom ?

Voici ce que l'on raconte :

Un soir de novembre, par une tourmente de neige mêlée de pluie, arrivait à Gingins, un Bourguignon « de par les Rousses ». Transpercé, il demanda de quoi se sécher. Comme c'était un samedi, on avait cuit le pain du village et le four communal était encore bon chaud. On y introduisit le pauvre homme, puisqu'il ne pouvait se sécher nulle part mieux que là. Le lendemain quand on retira le cadavre, un des Ginguinois, s'écria : « Voyez comme il est content, il rit ». Un certain rictus des lèvres lui donnait en effet l'apparence de la gaieté.

Mais laissons cette histoire un peu macabre, pour nous égarer à Givrins. Cette riche commune possède dans le Jura de nombreux et magnifiques pâturages qui lui rapportent gros. L'un des plus connus est celui de la Givrine, à cheval sur la route de St-Cergues à Morex. Les communiers de Givrins ont de tout temps été fiers de cette « montagne ». Si Gambetta a pu dire de l'Alsace après 1870 : « Y penser toujours, n'en parle jamais ! » il faudrait modifier ce mot et dire pour la Givrine : « Ils y pensaient toujours, ils en parlaient constamment ». Même ils

en rêvaient. C'est ce qui arriva une nuit au gouverneur qui, le matin, écrivit sur son livre de comptes : « Rêvé que le chalet de la Givrine a brûlé » (le gouverneur faisait en même temps les fonctions de syndic et celles de boursier). Puis, il prit la direction de la montagne et le soir quand il revint, il ajouta : « Pour y avoir été voir : 3 florins ».

Ces faits sont authentiques ; je les tiens de feu M. Favey, juge fédéral, qui a vu les livres de comptes.

Cependant, vous n'êtes pas obligé d'aller la raconter plus loin.

Ce qui est moins authentique, c'est ce que l'on raconte sur les gens de Genolier. Ce sont de robustes lurons, presque des athlètes, habitués aux gros travaux des champs et des bois. Est-ce pour cela, qu'on les surnomme les « pesants » ? L'histoire suivante ferait croire qu'il y a autre chose : Un jour une vache, ayant trop mangé de trèfle, gonfla. Dans ce cas, on perce la panse sur le côté avec un trocard (espèce de sonde). Eux voulurent la dégonfler avec une paille par le fondement. Et chacun tirait tant qu'il pouvait à tour de rôle. Quand vint le syndic, quelqu'un dit : « Ah ! le syndic doit toujours être honoré ; il ne peut donc pas tirer au même bout que tout le monde » et il retourna la paille.

Ajoutons que dans ce village, l'église est bâtie sur un cumulus qui a longtemps servi de cimetièrre. Quand on y eut cessé les sépultures, on y creusa la laiterie, car il y avait assez de place et c'est central. Mais on s'en est bien repenti, car il est arrivé qu'un fromage mal fabriqué a tellement gonflé qu'il a fait pencher le clocher de l'église. Allez-y voir, pendant que je grimpe à *Burtigny*, beau village du district de Rolle, mais qui du haut d'un contrefort du Jura domine la région de Nyon et même le canton de Genève. Or, il arriva un jour, dit-on, que la commune fit un héritage assez coquet qu'on décida d'affecter à une œuvre d'utilité publique. Mais laquelle ? Tous les municipaux se creusaient inutilement la tête. Enfin, les belles lumières qu'ils voyaient au bout du lac parurent leur procurer une solution. Genève n'était pas encore la capitale du monde, mais déjà une ville de progrès. « Envoyons là-bas une délégation ; chacun ouvrira les yeux et ce serait bien extraordinaire que les délégués ne voient rien d'utile à appliquer ensuite dans la commune ». Ainsi fut fait. Ils se rendirent à Genève, regardèrent de droite et de gauche, virent beaucoup de choses. Mais rien ne leur plut. Ils s'en furent enfin « boire un verre » dans un restaurant où un orchestre s'efforçait de distraire les clients. C'est là qu'ils passaient une bonne partie de la journée. Et quand, de retour, le soir, on les questionna sur ce qu'ils avaient vu : « Oh ! rien qu'un grand diable qui sciait une garde-robe (violoncelle).

(A suivre).

Remuepoussière.

LE FEUILLETON



LA VOCATION D'EVELINE CAUCHE 5

En suivant le sentier qui s'enfonçait dans la forêt, Eveline admira le mystérieux enchaînement des choses qui prépare l'avenir à l'encontre de nos prévisions : si le docteur Nèche n'avait pas eu pour elle un peu trop d'admiration, il n'aurait pas eu l'idée de la conduire auprès de Myriam ; si elle n'avait pas rencontré cette bonne petite Myriam, elle aurait indéfiniment continué son rôle de Cendrillon, ou peut-être aurait-elle épousé le docteur, avec qui c'eût été la même chose, ou presque, à la misère en moins. Non, non, décidément, laver, peigner, torcher des enfants et peiner dans le ménage, ce n'était pas son affaire ! Elle était faite pour une autre vie, large, belle, exubérante et gaie, pour

cueillir des bravos, de l'or, des fleurs, pour être célèbre comme des reines du chant dont Myriam lui avait raconté l'histoire, pour être heureuse, pour être aimée autrement que par ce bon docteur Nèche, qui devait approcher de la quarantaine. Et comme elle était seule dans la forêt, elle se mit à chanter, lançant aux échos des mots et des sons qui sortaient directement de son cœur, et célébraient la beauté des choses, la splendeur de la vie, la fraîcheur divine de l'air, l'espoir vague et troublant des suprêmes allégresses. Et c'est ainsi que sa décision fut prise.

Elle en rayonnait quand elle revint à la cure, tard dans la soirée, ayant oublié l'heure du maître souper. Les petits étaient couchés, les plus grands apprenaient leurs leçons. Son père et sa mère l'attendaient dans la salle à manger, devant quelques restes qu'ils avaient eu peine à lui garder, car les plats étaient toujours trop courts, et les enfants demandaient : « Encore ! » tant qu'il restait une pomme de terre ou un macaroni. Mme Cauche se joignit à son mari, pour prêcher et supplier, en reprenant les mêmes arguments, qui revenaient avec de légers changements dans la façon de les présenter : le bon exemple à donner... les devoirs à remplir... l'obéissance... les avantages d'une vie modeste et simple, etc. — Eveline écouta longtemps sans répondre, le front barré d'une ride obstinée qui ne présageait rien de bon. Puis, comme sa mère répétait des choses déjà dites, elle s'écria :

— Ma pauvre maman, il ne faut pas m'en vouloir, mais je ne voudrais pas vivre comme toi !... Le devoir, les exemples, oui, c'est magnifique !... Est-ce ma faute, si je n'ai pas le courage de vivre pour cela ?... si j'ai une belle voix ? si j'aime tout ce qui m'attend, tout ce qui m'appelle ?

Elle la regarda tristement, puis regarda son père, et dit encore :

— Je sens que c'est ma voie ; demain je dirai oui à M Bottomby !

D'autres arguments se présentèrent à l'esprit de M. Cauche : il parla plus fort, il invoqua la volonté paternelle, il déclara qu'il ne donnerait jamais son consentement, pas plus que s'il s'agissait d'un mariage avec un malhonnête homme Eveline répondit :

— Eh bien, oui, mon pauvre papa, je désobéirai !... Oh ! cela me fait beaucoup de peine, je t'assure, parce que je t'aime tant, et j'aime tant maman !... Mais je ne peux pas faire autrement !...

— Ah ! malheureuse ! fit M. Cauche en se couvrant le visage de ses mains.

Alors, Eveline, ayant peur de s'attendrir, s'enfuit de la chambre.

M. et Mme Cauche restèrent en face l'un de l'autre, mal éclairés par la vieille lampe, qui sentait presque toujours mauvais. M. Cauche répéta plusieurs fois :

— Ah ! Seigneur ! Seigneur ! Ed. Rod.

Chez le dentiste. — Le cambrioleur qui s'est introduit dans l'appartement de ce dentiste est petit, fragile et fluet. Il commença son « travail » ; et brusquement la porte s'ouvre, et le locataire, un géant, s'avance armé d'une forte canne.

Gros émoi du cambrioleur qui s'avance vers l'homme au gourdin levé et lui dit d'une voix mourante :

— Auriez-vous la bonté de m'endormir avant de m'assommer !

Bourg-Ciné-Sonore. — Au Bourg, un magnifique film technicolor avec Lionel Barrymore, Jane Daly et Lloyd Hughes : *L'Île Mystérieuse*. Si ce n'est pas la transposition à Pélerin du roman de Jules Verne, le metteur en scène s'est inspiré de l'œuvre du maître pour tourner son film. C'est l'archipel de Bahama qu'il a choisi pour ses opérations. Là, chaque île semblait mettre à sa disposition des décors sous-marins de toute beauté, avec leurs paysages de corail et d'algues onduleuses, et le fond des mers qui semblait condamné à une perpétuelle obscurité, a été enfin éclairé par des projecteurs descendus eux-mêmes dans ces bas-fonds.

Pour la rédaction : J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.